



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 21 août 2019

Le Conseil Communal a nommé :

- M. Arnaud Brodard, domicilié à Savièse, collaborateur auprès du service de l'entretien, avec une entrée en fonction au 1^{er} septembre 2019,
- M. Damien Zuchuat, domicilié à Savièse, collaborateur auprès du service technique, avec une entrée en fonction au 1^{er} novembre 2019.

Le Conseil communal a donné son accord à l'association Komalepok Festival d'organiser le 9 novembre 2019, à la halle de fêtes, une deuxième édition de sa soirée de concerts.

Le Conseil communal a validé les statuts de l'association « Terroir Savièsan ».

L'entreprise Mathieu et Bertrand Zuchuat SA a été mandatée pour ravalier les murs en briques de l'espace accueil et cafétéria, ainsi que le plafond du vestiaire et de la billetterie, du centre culturel « Le Baladin ».

Le Conseil communal a délivré le droit de cité de Savièse à M. Jacques R. Meyer, domicilié à Savièse.

Le Conseil communal a adjugé à la maison Realsport SA la rénovation des surfaces de jeu de deux courts de tennis.

Le Conseil communal a renouvelé les autorisations nécessaires afin que la 2^{ème} édition du trail des Châteaux, traversant Savièse le 14 décembre 2019, se déroule dans de bonnes conditions.

Le Conseil communal a adjugé aux entreprises Bativa SA et Dubuis & Fils SA les travaux respectivement de génie-civil et d'appareillage pour le remplacement de la conduite de transport d'eau d'irrigation, longeant la route de Champs St-Jean.

Le Conseil communal a adjugé à la maison Prodo la fourniture et l'application du gravillon sur une route du remaniement, située dans la région de Pranou.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Pierre-Pascal Zuchuat sàrl la réalisation de l'encrochement au Pierrier de Visse.